

Modification du Tableau des effectifs

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires	71
Nombre de membres en exercice	71
Nombre de membres présents ou représentés	71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRA à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-25-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction de l'Administration et des Ressources

Service : Ressources Humaines

Réf KL/LM

Modification du Tableau des effectifs
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Cécile de BREUVAND,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 03 avril 2015 approuvant le budget primitif 2015 et le tableau des effectifs qui y est annexé,

Afin de permettre l'intégration dans la fonction publique territoriale de l'agent au poste gestionnaire des bases de données au sein du Service informatique et de pérenniser son emploi, en accord avec l'agent concerné, il convient d'ouvrir au tableau des effectifs au 1^{er} mai 2016 un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe.

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

De créer pour le service informatique :

- Un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe

De supprimer :

- Un poste Technicien Territorial dès que le poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe sera pourvu.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Mise à disposition d'agents de la ville de Moulins auprès de Moulins Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71

Nombre de membres en exercice 71

Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-26-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction de l'Administration Générale et des Ressources

Service : Ressources Humaines

Réf KL/NW

Mise à disposition d'agents de la ville de Moulins auprès de Moulins Communauté

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Cécile de BREUVAND,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale et notamment son article 35-1,

Vu le décret 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux,

Vu la délibération C. 15-29 du 3 avril 2015 autorisant Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'agents de la Ville de Moulins auprès de Moulins Communauté,

Considérant que, par délibération en date du 26 mars 2015, le Conseil Communautaire a accepté la mise à disposition à titre gracieux de trois agents de la Ville de Moulins pour l'encaissement des droits de place des forains et cirques accueillis sur le parking situé au nord du Parc des expositions à Avermes.

Considérant que Moulins Communauté a créé une régie des droits de place et a nommé régisseur Monsieur MANZAGOL Antoine, titulaire de la régie, et mandataires, messieurs BOITIER Alain et CHANLON Julien.

Considérant que la convention de mise à disposition signée le 4 mai 2015 pour une période d'un an, est renouvelable par avenant.

Considérant qu'il y a lieu de renouveler cette mise à disposition et que les agents concernés ont donné leur accord à la ville de Moulins pour cette mise à disposition.

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'accepter** le renouvellement de la mise à disposition des agents mentionnés assurant les fonctions de régisseur des droits de place de la ville de Moulins.
- **D'autoriser** cette mise à disposition à compter du 4 mai 2016 et ce jusqu'au 31 décembre 2017.
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention annexée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

MOULINS COMMUNAUTE

Acquisition auprès de la Ville de Moulins de l'immeuble situé 11/15, rue Bertin et 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny – 03000 MOULINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71

Nombre de membres en exercice 71

Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-27-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Administration et ressources

Réf BG/KL

Acquisition auprès de la Ville de Moulins de l'immeuble situé 11/15, rue Bertin et 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny – 03000 MOULINS

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Cécile de BREUVAND,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu l'avis du Service des Domaines (31/03/2016),

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Moulins en date du 1^{er} avril 2016 relative à la cession de locaux situés 11-15, rue Bertin et 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny à Moulins Communauté,

Vu l'avis de la Commission Finances/Administration Générale du 31 mars 2016 et du Bureau Communautaire du 1^{er} avril 2016,

Considérant que dans le cadre de la mutualisation des services de Moulins Communauté et des communes membres et afin de favoriser la réalisation de travaux pour donner une meilleure lisibilité au siège de Moulins Communauté, il est proposé de faire l'acquisition auprès de la Ville de Moulins de l'immeuble 11/15, rue Bertin et 8 place Maréchal de Lattre de Tassigny à Moulins,

Considérant que l'acquisition porte sur les parcelles suivantes :

- Parcelles AV 83 et 485, respectivement de 462 m² et 683 m², correspondant à l'immeuble entier, y compris la surface actuellement occupée par le SPIP, et le parking, pour permettre à Moulins Communauté d'anticiper une évolution progressive et modulable des locaux en fonction de l'évolution de la mutualisation mais aussi des fusions de communautés,
- Volumes 4 (moitié indivise), 7 et 8 de la parcelle AV 483.

Considérant que cet immeuble est actuellement occupé par :

- Le siège de Moulins Communauté depuis le 1^{er} septembre 2001 pour une surface totale, suite à plusieurs avenants, de 1 403,18 m² (dont 163,40 m² de parties communes) ainsi qu'un garage de 15,30 m² et 15 emplacements de parking.
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Allier pour une surface totale de 492 m² (+ 82,50 m² en sous-sol).

Considérant que compte tenu de la nécessité pour Moulins Communauté d'être propriétaire des locaux le plus rapidement possible afin de réaliser les travaux concernant la réhabilitation et l'extension du siège mais également pour pouvoir obtenir une subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement (Moulins Communauté devant justifier d'une libre jouissance du bien), il est proposé que l'acquisition intervienne dès 2016,

Considérant que par ailleurs, la Ville de Moulins, en sa qualité de propriétaire d'un établissement recevant du public, est tenue de participer au financement des travaux de mise aux normes du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite (PMR), à hauteur de 200 000 €,

Considérant que Moulins Communauté sera le seul maître d'ouvrage de l'opération d'extension et de mise aux normes,

Considérant que les sommes payées à tempérament par chacune des parties le seraient sans intérêt de part et d'autre,

MOULINS COMMUNAUTE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à la majorité absolue (Contres : 21 – Abstentions : 2) :

De bénéficiaire d'une subvention d'équipement de la Ville de Moulins d'un montant de 200 000 €, dont le paiement interviendra en 4 échéances annuelles de 50 000 € à compter de 2016, en vue de participer au financement des travaux de mise aux normes du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite,

D'acquiescer l'immeuble appartenant à la Ville de Moulins situé 11/15, rue Bertin et 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny, tel que défini au plan joint, cadastré sections AV n° 83 et 485, respectivement de 462 m² et 683, ainsi que les volumes 4 (moitié indivise), 7 et 8 de la parcelle AV 483, pour un montant total de 665 000 € (avec un paiement de 95 000 € à la signature de l'acte authentique puis paiement de 6 échéances de 95 000 € payable le 15 décembre de chaque année à compter du 15 décembre 2016.), hors frais de notaire à la charge de Moulins Communauté,

D'autoriser Monsieur le Président ou Mme Cécile de BREUVAND, Vice-présidente à l'Administration Générale et au Personnel, en cas d'absence ou d'empêchement, à signer l'acte à intervenir et accomplir toutes les formalités nécessaires et requises.

D'inscrire les crédits au budget des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Constitution d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien des pelouses de stade pour les membres du groupement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-28-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Générale des Services Techniques
Service : Juridique
Réf : NAC

<p align="center">Constitution d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien des pelouses de stade pour les membres du groupement</p>
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Cécile de BREUVAND,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 prévoyant dans le cadre de dispositions particulières, la constitution de groupements de commandes entre plusieurs entités publiques.

Considérant qu'un groupement de commandes consiste en un regroupement volontaire d'acheteurs publics concernés par l'acquisition de prestations de service, de travaux ou de fournitures de même nature. Les groupements de commandes visent à obtenir de meilleurs tarifs, à favoriser la concurrence entre les opérateurs économiques et à mutualiser les procédures de marchés.

Considérant que tout groupement doit faire l'objet d'une convention constitutive, pour en définir les modalités de fonctionnement. La convention doit notamment désigner un des membres du groupement comme coordonnateur, pour procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants.

Considérant qu'à cet égard, Moulins Communauté a saisi les différentes communes membres aux fins de savoir si ces dernières étaient intéressées par la constitution d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien des pelouses de stade.

En effet, il apparaît qu'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien des pelouses de stade permettrait, par effet de seuil, de réaliser des économies.

Considérant que la Communauté d'Agglomération assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du/des cocontractants.

Une commission spécifique composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par membre du groupement sera instaurée.

Il appartiendra à chaque collectivité d'exécuter ses propres marchés.

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien des pelouses de stade.

- **De désigner** la Communauté d'agglomération de MOULINS en qualité de coordonnateur du groupement de commandes chargé de procéder à l'ensemble des opérations de sélection des entreprises, dans le respect des dispositions du Code des Marchés Publics.

- **De désigner** pour siéger au sein de la commission spécifique du groupement :
 - Cécile de BREUVAND, en qualité de membre titulaire
 - Jean-Michel LAROCHE, en qualité de membre suppléant

MOULINS COMMUNAUTE

- **D'autoriser** Monsieur le Président ou la Vice-présidente déléguée à l'Administration Générale à signer la convention ainsi que tous les documents.
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de matériels, logiciels informatiques et de reprographie pour les membres du groupement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRA à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160421-C-16-29-DE
Date de télétransmission : 21/04/2016
Date de réception préfecture : 21/04/2016

Direction Générale des Services Techniques
Service : Informatique
Réf : Da M

Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de matériels, logiciels informatiques et de reprographie pour les membres du groupement

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Cécile de BREUVAND,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 prévoyant dans le cadre de dispositions particulières, la constitution de groupements de commandes entre plusieurs entités publiques

Considérant qu'un groupement de commandes consiste en un regroupement volontaire d'acheteurs publics concernés par l'acquisition de prestations de service, de travaux ou de fournitures de même nature. Les groupements de commandes visent à obtenir de meilleurs tarifs, à favoriser la concurrence entre les opérateurs économiques et à mutualiser les procédures de marchés.

Considérant que tout groupement doit faire l'objet d'une convention constitutive, pour en définir les modalités de fonctionnement. La convention doit notamment désigner un des membres du groupement comme coordonnateur, pour procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants.

Considérant qu'à cet égard, Moulins Communauté a saisi les différentes communes membres aux fins de savoir si ces dernières étaient intéressées par la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de matériels et logiciels informatiques et reprographie.

En effet, il apparaît qu'un groupement de commandes pour l'achat de matériel informatique et multimédia et de logiciels tant pour les besoins propres de Moulins Communauté que pour celles des communes membres souhaitant s'y associer permettrait, par effet de seuil, de réaliser des économies.

Considérant que la Communauté d'Agglomération assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du/des cocontractants.

Une commission d'appel d'offres composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par membre du groupement sera instaurée.

Il appartiendra à chaque collectivité de signer et d'exécuter ses propres marchés.

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de matériels, logiciels informatiques et de matériels de reprographie.
- **De désigner** la Communauté d'agglomération de MOULINS en qualité de coordonnateur du groupement de commandes chargé de procéder à l'ensemble des opérations de sélection des entreprises, dans le respect des dispositions du Code des Marchés Publics.
- **De désigner** pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement :
 - Cécile de BREUVAND, en qualité de membre titulaire
 - Jean-Michel LAROCHE, en qualité de membre suppléant

MOULINS COMMUNAUTE

- **D'autoriser** la Vice-présidente déléguée à l'Administration Générale à signer la convention ainsi que tous les documents.
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Pôle d'Echanges Intermodal - Gare routière – Convention de gestion avec le CD03 - Reconduction

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
Nombre de membres en exercice **71**
Nombre de membres présents ou représentés **71**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-30-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction des Services Techniques

Service : Transports et Information géographique

Réf ThG

Pôle d'Echanges Intermodal - Gare routière – Convention de gestion avec le CD03 - Reconduction

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Monsieur Michel SAMZUN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins

Considérant le réaménagement du secteur de la Gare SNCF de Moulins qui a amené la création d'un Pôle d'Echanges Intermodal (PEI),

Considérant que dans les équipements du PEI figurent notamment une gare routière destinée aux autocars des lignes interurbaines régionales et départementales,

Considérant que par convention en date du 13 janvier 2012, Moulins Communauté et le Conseil départemental de l'Allier ont convenu, conformément à l'article L.5216-7-1 du code général des collectivités territoriales, de confier la gestion de la gare routière comprise dans le PEI au Département, qui est l'utilisateur principal du site pour son réseau de transports,

Considérant que l'article 5 de la convention prévoit qu'elle est conclue à compter de la date de la dernière signature par les parties à savoir le 13 janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2015 et est renouvelable par période triennale, sur notification expresse par lettre recommandée de Moulins Communauté, avec un préavis de trois mois,

Considérant que le Conseil Communautaire doit se prononcer sur la reconduction, la délibération devant être jointe à la notification susvisée, sachant que le Département a assuré la continuité de la gestion du site sur le début d'année 2016,

Considérant que si, dans le délai d'un mois à compter de la notification, le Département n'a opposé aucun refus express par courrier recommandé, la reconduction est réputée acquise,

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Vu le rapport de présentation annexé,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **De prolonger** la convention en date du 13 janvier 2012 par laquelle Moulins Communauté a confié au Conseil départemental de l'Allier, la gestion de la gare routière du PEI, pour une nouvelle durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

MOULINS COMMUNAUTE

Ecole de Musique Communautaire Fixation des droits d'inscription et des frais d'étude pour l'année 2016/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHERT remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-31-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Service à la Population, Culture et tourisme

Service Ecole de Musique

Réf BDS/MB

Ecole de Musique Communautaire Fixation des droits d'inscription et des frais d'étude pour l'année 2016/2017

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Bernadette RONDEPIERRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Considérant qu'il convient de fixer les droits d'inscription et les frais d'études applicables à l'Ecole de Musique Communautaire de Moulins, pour l'année scolaire 2016/2017,

Considérant que les dates de paiements en plusieurs versements (1^{er} versement en septembre, 2^{ème} versement en octobre et 3^{ème} versement en novembre) sont maintenues afin de respecter les délais de clôture d'exercice imposés par la Trésorerie Principale,

Considérant qu'il est proposé de conserver les tarifs de l'année scolaire précédente avec une simplification des montants,

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **De conserver** les tarifs actuels (avec une simplification des montants) pour l'année scolaire 2016/2017, et de fixer les droits d'inscription et les frais d'études applicables à l'Ecole de Musique Communautaire, selon la grille et les modalités ci-dessous.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

MOULINS COMMUNAUTE

MOULINS COMMUNAUTE

ECOLE DE MUSIQUE TARIFS ANNEES SCOLAIRE 2016/2017

COURS CLASSIQUE

REGLEMENT EN 3 FOIS

COURS		TARIFS année scolaire 2016/2017 en € (droit d'inscription inclus) de 34,00 € inclus	REGLEMENT EN 3 FOIS		
			VERS SEPT	VERS OCT	VERS NOV
Pratique collective Eveil musical décentralisé	1er enfant	34,00	34,00	-	-
	2ème enfant	25,50	25,50	-	-
	3ème enfant	17,00	17,00	-	-
Jardin musical Solfège seul	1er enfant	81,60	49,90	15,85	15,85
	2ème enfant	69,70	45,90	11,90	11,90
	3ème enfant	57,80	41,40	8,20	8,20
Atelier découverte instruments Atelier instrumental* Cours normal enfant avec pratique collective dans un orchestre d'harmonie situé sur le territoire communal	1er enfant	151,00	73,00	39,00	39,00
	2ème enfant	121,75	63,25	29,25	29,25
	3ème enfant	92,50	53,50	19,50	19,50
Cours normal** (de 8 à 18 ans) Etudiants** (ou Demandeurs d'emploi**)	1er enfant	209,40	92,50	58,45	58,45
	2ème enfant	165,55	77,85	43,85	43,85
	3ème enfant	121,70	63,20	29,25	29,25
Cours adulte**		357,00	141,70	107,65	107,65
Atelier technique vocale Cours adulte avec pratique collective dans un orchestre d'harmonie situé sur le territoire communal		183,70	83,90	49,90	49,90
2 instruments	1er enfant	384,70	150,90	116,90	116,90
	2ème enfant	297,00	121,70	87,65	87,65
	3ème enfant	209,35	92,50	58,45	58,45
Location instrument année****		116,90	116,90	-	-
Location instrument trimestre****		30,00	30,00	-	-

* Location comprise

** Solfège instrument pratique collective. L'élève inscrit dans ces disciplines s'engage à participer à l'ensemble des cours.

*** Ces frais d'étude comprennent la formation musicale à l'atelier découverte instruments aux 3 trimestres ainsi que le choix de l'instrument à un trimestre. Ils incluent la mise à disposition d'un instrument**** au 3ème trimestre.

**** Sauf piano, batterie, guitare et orgue.

CLASSES CHAM

REGLEMENT EN 3 FOIS

COURS	TARIFS année scolaire 2016/2017 en € (droit d'inscription inclus)	REGLEMENT EN 3 FOIS		
		VERS SEPT	VERS OCT	VERS NOV
CHAM CE 1**	151,00	73,00	39,00	39,00
CHAM CE 2 CM1 CM2***	209,40	92,50	58,45	58,45
CHAM COLLEGE***	209,40	92,50	58,45	58,45
Location instrument année	116,90	116,90	-	-
Location instrument trimestre	30,00	30,00	-	-

** Cours instrument collectif et location de l'instrument comprise

*** Cours instrument individuel et location comprise

**** Cours instrument individuel et location non comprise

Modalités de règlement

Réduction de 25% pour le 2ème enfant et 50% à partir du 3ème enfant. Réduction appliquée sur la plus petite cotisation.

Les sommes dues sont versées auprès du régisseur de l'école de musique.

Il doit être encaissé au moment des inscriptions aux cours.

Il doit sous forme d'un compte de l'inscription, représentant 1/3 de la somme due, droit d'inscription en sus de la totalité. Le reliquat sera versé en deux versements : 2ème vers. en octobre, 3ème vers. en novembre) et le plus tard au 5/12/16 pour les locations.

Observations

Les tarifs comprennent les droits d'inscription (incluant le droit des photocopies payées à la Société des Editeurs de Musique), les frais d'étude auxquels s'ajoutent les locations d'instruments si besoin.

En fonction du nombre des inscriptions admises, la Communauté d'Agglomération de Moulin met à disposition des professeurs pour l'année scolaire.

Aussi, en cas de désistement en cours d'année, les droits d'inscription et les frais d'étude restent définitivement acquis à la Communauté d'Agglomération.

MOULINS COMMUNAUTE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° C.16.32

Ecole de Musique Communautaire Indemnisation des membres des jurys d'examens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
Nombre de membres en exercice **71**
Nombre de membres présents ou représentés **71**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-32-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Service à la Population, Culture et tourisme
Service Ecole de Musique
Réf BDS/MB

Ecole de Musique Communautaire Indemnisation des membres des jurys d'examens

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Bernadette RONDEPIERRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Considérant que les examens de fin d'année de l'École de Musique de Moulins Communauté se déroulent entre mars et juin 2016,

Considérant que le passage de ces examens impose l'intervention d'environ une dizaine d'examineurs extérieurs à l'École,

Vu le décret n°56-585 du 12 juin 1956 modifié qui stipule qu'une indemnité de jury d'examen de concours peut être allouée aux examinateurs, correcteurs et membres de jury d'examens qui doivent, en outre, être d'un niveau hiérarchique au moins équivalent à la catégorie de l'examen ou du concours (groupe III concours et examens du niveau de la catégorie B, épreuve orale),

Vu le décret n°2010-761 du 7 juillet 2010 portant majoration de la rémunération des personnels des collectivités territoriales,

Considérant que les indemnités sont calculées à partir du 10.000ème du traitement annuel brut 585 et qu'ils sont donc revalorisés lors de chaque augmentation du point d'indice de la fonction publique,

Considérant les modalités de calcul suivantes :

Calcul du 10,000ème (valeur au 01.01.2015) : indice brut 585 : indice majoré : 494

Valeur du point : 4.63029 €

Indemnité par vacation, pour les épreuves orales d'un groupe III : 14

Soit : $494 * 4.63029 * 12 \text{ mois} = 27.448,42 / 10.000 = 2,74€$

$2.74€ * 14 = 38.43 €$ brut pour une vacation de 4 heures

Considérant que les vacations seront calculées au temps réel de présence de chaque examinateur, et que les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des justificatifs et selon les modalités définies dans la délibération n°C10.127 du 5 novembre 2010,

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

MOULINS COMMUNAUTE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **de régler** l'indemnité de 38.43 € brut par examinateur et par vacation, calculée au temps réel de présence de chaque examinateur.
- **de rembourser** les frais de déplacement aux membres du jury sur présentation de justificatifs et selon les modalités définies dans la délibération n° C10.127 du 5 novembre 2010.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Equilibre social de l'habitat - attribution d'une subvention communautaire à la SA France Loire pour la réalisation de 20 logements locatifs sociaux à Avermes ZAC du Cœur de Ville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
 Nombre de membres en exercice **71**
 Nombre de membres présents ou représentés **71**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
 Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
 Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
 Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
 Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
 003-240300616-20160420-C-16-33-DE
 Date de télétransmission : 20/04/2016
 Date de réception préfecture : 20/04/2016

Pôle Aménagement, Urbanisme, Habitat.

Réf SM

Equilibre social de l'habitat - attribution d'une subvention communautaire à la SA France Loire pour la réalisation de 20 logements locatifs sociaux à Avermes ZAC du Cœur de Ville
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Sylvie TARDIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu le programme local de l'habitat 2013-2018 (PLH), adopté par délibération communautaire n°C.14.89 en date du 15 mai 2014 ;

Vu la délibération communautaire n°C.15.160, en date du 14 décembre 2015, par laquelle Moulins Communauté a décidé d'apporter une aide forfaitaire de 1 000 € par logement à l'ensemble des bailleurs sociaux réalisant une opération de réhabilitation ou de construction neuve sur le territoire de l'Agglomération,

Considérant le projet transmis par la SA France Loire de réaliser un programme de 20 logements locatifs sociaux en centre-ville de la commune d'Avermes ;

Vu l'avis des commissions et du Bureau ;

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** à la SA France Loire une subvention 20 000 euros, pour la construction de 20 logements locatifs sociaux dans la ZAC du Cœur de Ville à Avermes.
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **D'autoriser** l'imputation du montant de cette subvention sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Equilibre social de l'habitat - attribution d'une subvention communautaire à l'OPH Moulins Habitat pour l'opération de réhabilitation de 300 logements locatifs sociaux – Résidence Les Gâteaux à Moulins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
 Nombre de membres en exercice **71**
 Nombre de membres présents ou représentés **71**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
 Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
 Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
 Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
 Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
 003-240300616-20160420-C-16-34-DE
 Date de télétransmission : 20/04/2016
 Date de réception préfecture : 20/04/2016

Pôle Aménagement, Urbanisme, Habitat.

Réf SM

Equilibre social de l'habitat - attribution d'une subvention communautaire à l'OPH Moulins Habitat pour l'opération de réhabilitation de 300 logements locatifs sociaux – Résidence Les Gâteaux à Moulins

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Sylvie TARDIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu le programme local de l'habitat 2013-2018 (PLH), adopté par délibération communautaire n°C.14.89 en date du 15 mai 2014 ;

Vu la délibération communautaire n°C.15.160, en date du 14 décembre 2015, par laquelle Moulins Communauté a décidé d'apporter une aide forfaitaire de 1 000 € par logement à l'ensemble des bailleurs sociaux réalisant une opération de réhabilitation ou de construction neuve sur le territoire de l'Agglomération,

Considérant le projet transmis par l'Office Moulins Habitat de réhabiliter 300 logements dans la Résidence « Les Gâteaux » située à Moulins, avenue du Général de Gaulle,

Vu l'avis des commissions et du Bureau;

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** à l'OPH Moulins Habitat une subvention 300 000 euros, pour la réhabilitation de 300 logements locatifs sociaux, dénommés « Résidence Les Gâteaux », situés avenue du Général de Gaulle à Moulins.
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **D'autoriser** l'imputation du montant de cette subvention sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Equilibre social de l'habitat - attribution d'une subvention communautaire à l'OPH Moulins Habitat pour l'opération de réhabilitation de 498 logements locatifs sociaux à Moulins Sud – Résidences « Champmilan et Nomazy »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
 Nombre de membres en exercice 71
 Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
 Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
 Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
 Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
 Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
 003-240300616-20160420-C-16-35-DE
 Date de télétransmission : 20/04/2016
 Date de réception préfecture : 20/04/2016

Pôle Aménagement, Urbanisme, Habitat.

Réf SM

Equilibre social de l'habitat - attribution d'une subvention communautaire à l'OPH Moulins Habitat pour l'opération de réhabilitation de 498 logements locatifs sociaux à Moulins Sud – Résidences « Champmilan et Nomazy »

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Sylvie TARDIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu le programme local de l'habitat 2013-2018 (PLH), adopté par délibération communautaire n°C.14.89 en date du 15 mai 2014 ;

Vu la délibération communautaire n°C.15.160, en date du 14 décembre 2015, par laquelle Moulins Communauté a décidé d'apporter une aide forfaitaire de 1 000 € par logement à l'ensemble des bailleurs sociaux réalisant une opération de réhabilitation ou de construction neuve sur le territoire de l'Agglomération,

Considérant le projet transmis par l'Office Moulins Habitat de réhabiliter 498 logements sur le quartier de Moulins Sud,

Vu l'avis des commissions et du Bureau;

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** à l'OPH Moulins Habitat une subvention 498 000 euros, pour la réhabilitation de 498 logements locatifs sociaux, dénommés « Résidences Champmilan et Nomazy », situés sur le quartier de Moulins Sud.
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **D'autoriser** l'imputation du montant de cette subvention sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Equilibre social de l'habitat - mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH) 2013-2018 – Création d'une Maison de l'Habitat et du Logement – Convention avec Moulins Habitat

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
 Nombre de membres en exercice **71**
 Nombre de membres présents ou représentés **71**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS**Président** : Pierre-André PERISSOL**Vice-Présidents**

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.**Délégués suppléants** : Pascal GRANDGEORGES**ONT DONNE POUVOIR :**

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCEMadeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
 Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
 Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
 Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
 Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25**ETAIENT EXCUSES :****SECRETAIRE DE SEANCE :**

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture 003-240300616-20160420-C-16-36-DE Date de télétransmission : 20/04/2016 Date de réception préfecture : 20/04/2016
--

Pôle Aménagement, Urbanisme, Habitat.

Réf SM

Equilibre social de l'habitat - mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH) 2013-2018 – Création d'une Maison de l'Habitat et du Logement – Convention avec Moulins Habitat
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Sylvie TARDIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR n°2014-366, adoptée le 24 mars 2014 et publiée le 26 mars 2014, ainsi que son article 97 ;

Vu le programme local de l'habitat 2013-2018 (PLH), adopté par délibération communautaire n°C.14.89 en date du 15 mai 2014 ;

Considérant la nécessité d'améliorer la lisibilité de l'information et de faciliter l'accès à un logement pour tous,

Considérant l'obligation réglementaire de se doter d'un lieu unique d'accueil et d'enregistrement de la demande locative sociale,

Considérant la fiche action n°5 du Programme Local de l'Habitat 2013-2018,

Vu l'avis des commissions et du Bureau ;

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **De confirmer** la création d'une Maison communautaire de l'Habitat et du Logement, conformément au PLH 2013-2018 et son implantation au n°10 de la place d'Allier à Moulins ;
- **De choisir** cet équipement comme lieu unique d'accueil de la demande locative sociale conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014 ;
- **D'adopter** le projet de convention avec Moulins Habitat tel qu'annexé à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.
- **De verser** une subvention d'équipement de 12 000 € par an pendant 10 ans.
- **D'inscrire** les crédits correspondant au budget de l'exercice 2016 et des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

**Dispositif d'aide pour l'amélioration de l'habitat
dans le parc privé – propriétaire bailleur :
attribution d'une subvention à Monsieur TILLET
Daniel et Madame BERGER Sandrine**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-37-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Pôle Aménagement, Urbanisme, Habitat.

Réf SM

<p align="center">Dispositif d'aide pour l'amélioration de l'habitat dans le parc privé – propriétaire bailleur: attribution d'une subvention à Monsieur TILLET Daniel et Madame BERGER Sandrine</p>

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Sylvie TARDIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins ;

Vu le programme local de l'habitat 2013-2018 (PLH), adopté par délibération communautaire n°C.14.89 en date du 15 mai 2014 ;

Vu la délibération communautaire n°C.15.160, en date du 14 décembre 2015, par laquelle Moulins Communauté a décidé d'apporter aux propriétaires privés une aide forfaitaire de 200 € par logement en complément des aides de l'Anah allouées au titre du programme national d'amélioration énergétique du parc privé « Habiter Mieux »,

Considérant le dossier de Monsieur TILLET et Madame BERGER, transmis par l'Anah sous le numéro 003008818 et ayant fait l'objet d'un accord de subvention le 30/12/2015 ;

Vu l'avis des commissions et du Bureau ;

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** à Monsieur TILLET Daniel et Madame BERGER Sandrine une subvention de 200 euros pour les travaux d'amélioration énergétique de leur logement locatif situé à Moulins, 65, rue des Potiers.
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.
- **D'autoriser** l'imputation du montant de cette subvention sur les crédits budgétaires 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Programmation 2016 du Contrat de Ville de Moulins Communauté Attribution de subventions à divers organismes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-38-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Services à la personne, Culture et Tourisme

Service : Politique de la Ville

Réf : 08032016

Programmation 2016 du Contrat de Ville de Moulins Communauté Attribution de subventions à divers organismes
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Brigitte DAMERT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé le 16 mars 2007 avec l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires

Vu la Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui ambitionne de renforcer tout à la fois la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la politique de la Ville et définit le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

Vu les circulaires du 30 juillet et du 15 octobre 2014 relatives à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération

Vu la délibération en date du 15 juin 2015 par laquelle le conseil communautaire autorise le Président à signer le Contrat de Ville de Moulins Communauté 2015-2020.

Considérant que cette loi du 21 février 2014 fournit un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville en précisant, dans un même texte, les objectifs poursuivis par cette politique, les principes guidant la redéfinition de sa géographie d'intervention et enfin l'ensemble des outils qu'elle mobilise. La mise en cohérence de ces différents instruments est garantie par un nouveau cadre contractuel entre l'État et les collectivités territoriales, consacrant l'échelon intercommunal comme niveau stratégique de pilotage des actions en direction des quartiers prioritaires : le Contrat de Ville 2015-2020.

Considérant que la Communauté d'Agglomération est compétente en matière de Politique de la Ville dont dépendent les actions d'insertion en direction des publics en difficulté de l'agglomération

Vu l'avis des commissions et du Bureau

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** les subventions aux diverses structures concourant à la réalisation des objectifs de la Politique de la Ville

- **D'attribuer** les subventions ci-après

- Le Fonds de Solidarité pour le Logement : 27 740 €

- Le Fonds d'Aide aux Jeunes : 4 000 €

- Le Programme de Réussite Educative : 12 000 € (convention de mutualisation avec le CIAS)

- **D'inscrire** les crédits au budget de l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Signature de la convention entre Moulins Communauté et la Banque Alimentaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
Nombre de membres en exercice **71**
Nombre de membres présents ou représentés **71**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-39-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Services à la personne, Culture et Tourisme
Service : Politique de la Ville
Réf : 08032016

Signature de la convention entre Moulins Communauté et la Banque Alimentaire

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Brigitte DAMERT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu la délibération 08.33 du Conseil Communautaire en date du 18 avril 2008 portant délégation au Bureau Communautaire,

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé le 16 mars 2007 avec l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires

Vu la délibération en date du 26 octobre 2012 par laquelle le Conseil Communautaire a attribué une subvention à la Banque Alimentaire pour son installation dans les nouveaux locaux

Vu la Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui ambitionne de renforcer tout à la fois la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la politique de la Ville et définit le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

Vu les circulaires du 30 juillet et du 15 octobre 2014 relatives à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération

Vu la délibération en date du 15 juin 2015 par laquelle le conseil communautaire autorise le Président à signer le Contrat de Ville de Moulins Communauté 2015-2020.

Considérant que cette loi du 21 février 2014 fournit un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville en précisant, dans un même texte, les objectifs poursuivis par cette politique, les principes guidant la redéfinition de sa géographie d'intervention et enfin l'ensemble des outils qu'elle mobilise. La mise en cohérence de ces différents instruments est garantie par un nouveau cadre contractuel entre l'État et les collectivités territoriales, consacrant l'échelon intercommunal comme niveau stratégique de pilotage des actions en direction des quartiers prioritaires : le Contrat de Ville 2015-2020.

Considérant que la Communauté d'Agglomération est compétente en matière de Politique de la Ville dont dépendent les actions de prévention en direction des publics en difficulté de l'agglomération

Vu l'avis des commissions et du Bureau

MOULINS COMMUNAUTE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la conclusion d'une convention triennale 2015/2018, avec la Banque Alimentaire Auvergne, Antenne Allier, engageant la Communauté d'Agglomération de Moulins à financer la prise en charge d'une partie des loyers des locaux occupés par la Banque Alimentaire et situés rue du Champ Fromager à Yzeure.
- **D'autoriser** le Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement, la Vice-Présidente déléguée à la Politique de la Ville, à signer ladite convention.
- **D'inscrire** les crédits au budget des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

MOULINS COMMUNAUTE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° C.16.40

Signature de la convention de subventions pour l'exercice d'actions de prévention spécialisée pour l'année 2016, avec l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
Nombre de membres en exercice **71**
Nombre de membres présents ou représentés **70**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-40-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Services à la personne, Culture et Tourisme

Service : Politique de la Ville

Réf : 25032015

Signature de la convention de subventions pour l'exercice d'actions de prévention spécialisée pour l'année 2016, avec l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Brigitte DAMERT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé le 16 mars 2007 avec l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires

Vu la Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui ambitionne de renforcer tout à la fois la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la politique de la Ville et définit le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

Vu les circulaires du 30 juillet et du 15 octobre 2014 relatives à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération

Vu la délibération en date du 15 juin 2015 par laquelle le conseil communautaire autorise le Président à signer le Contrat de Ville de Moulins Communauté 2015-2020.

Considérant que cette loi du 21 février 2014 fournit un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville en précisant, dans un même texte, les objectifs poursuivis par cette politique, les principes guidant la redéfinition de sa géographie d'intervention et enfin l'ensemble des outils qu'elle mobilise. La mise en cohérence de ces différents instruments est garantie par un nouveau cadre contractuel entre l'État et les collectivités territoriales, consacrant l'échelon intercommunal comme niveau stratégique de pilotage des actions en direction des quartiers prioritaires : le Contrat de Ville 2015-2020.

Considérant que la Communauté d'Agglomération est compétente en matière de Politique de la Ville dont dépend la prévention spécialisée.

Vu l'avis des commissions et du Bureau

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité (Monsieur Jacques LAHAYE ne prend pas part au vote) :

- **d'autoriser** le Président à signer la nouvelle convention portant sur l'octroi d'une subvention annuelle engageant la communauté à financer l'équivalent d'un poste d'éducateur de rue au sein de l'association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans le cadre de la prévention spécialisée, soit un montant de **41 000 €**

- **D'inscrire** les crédits au budget de l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Signature de la convention entre Moulins Communauté et la Régie de Quartier de Moulins Sud concernant le projet de rénovation des « Caves Bertine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-41-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Services à la personne, Culture et Tourisme

Service : Politique de la Ville

Réf : 25032015

<p align="center">Signature de la convention entre Moulins Communauté et la Régie de Quartier de Moulins Sud concernant le projet de rénovation des « Caves Bertine »</p>
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Brigitte DAMERT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé le 16 mars 2007 avec l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires

Vu la Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui ambitionne de renforcer tout à la fois la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la politique de la Ville et définit le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

Vu les circulaires du 30 juillet et du 15 octobre 2014 relatives à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération

Vu la délibération en date du 15 juin 2015 par laquelle le conseil communautaire autorise le Président à signer le Contrat de Ville de Moulins Communauté 2015-2020.

Considérant que cette loi du 21 février 2014 fournit un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville en précisant, dans un même texte, les objectifs poursuivis par cette politique, les principes guidant la redéfinition de sa géographie d'intervention et enfin l'ensemble des outils qu'elle mobilise. La mise en cohérence de ces différents instruments est garantie par un nouveau cadre contractuel entre l'État et les collectivités territoriales, consacrant l'échelon intercommunal comme niveau stratégique de pilotage des actions en direction des quartiers prioritaires : le Contrat de Ville 2015-2020.

Considérant que la Communauté d'Agglomération est compétente en matière de Politique de la Ville dont dépendent les actions d'insertion en direction des publics en difficulté de l'agglomération

Vu l'avis des commissions et du Bureau

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **d'autoriser** le Président à signer la nouvelle convention de subvention engageant la communauté à financer le projet des « Caves Bertine » de la Régie de quartier à hauteur de 7 000 € pour l'année 2016

- **D'inscrire** les crédits au budget de l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

MOULINS COMMUNAUTE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° C.16.42

Signature de la convention triennale entre Moulins Communauté et la Mission Locale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
Nombre de membres en exercice **71**
Nombre de membres présents ou représentés **70**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-42-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Services à la personne, Culture et Tourisme
Service : Politique de la Ville
Réf : 08032016

Signature de la convention triennale entre Moulins Communauté et la Mission Locale

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Brigitte DAMERT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu la délibération 08.33 du Conseil Communautaire en date du 18 avril 2008 portant délégation au Bureau Communautaire,

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé le 16 mars 2007 avec l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires

Vu la Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui ambitionne de renforcer tout à la fois la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la politique de la Ville et définit le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

Vu les circulaires du 30 juillet et du 15 octobre 2014 relatives à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération

Vu la délibération en date du 15 juin 2015 par laquelle le conseil communautaire autorise le Président à signer le Contrat de Ville de Moulins Communauté 2015-2020.

Considérant que cette loi du 21 février 2014 fournit un nouveau cadre d'action pour la politique de la ville en précisant, dans un même texte, les objectifs poursuivis par cette politique, les principes guidant la redéfinition de sa géographie d'intervention et enfin l'ensemble des outils qu'elle mobilise. La mise en cohérence de ces différents instruments est garantie par un nouveau cadre contractuel entre l'État et les collectivités territoriales, consacrant l'échelon intercommunal comme niveau stratégique de pilotage des actions en direction des quartiers prioritaires : le Contrat de Ville 2015-2020.

Considérant que la Communauté d'Agglomération est compétente en matière de Politique de la Ville dont dépendent les actions de prévention en direction des publics en difficulté de l'agglomération

Vu l'avis des commissions et du Bureau

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité (Monsieur Lionel OLIVIER ne prend pas part au vote) :

- **d'autoriser** le Président à signer la convention triennale formalisant les modalités de la participation financière de la Communauté d'Agglomération de Moulins, au fonctionnement de la Mission Locale - Espace Jeunes de Moulins

- **D'inscrire** les crédits au budget des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

LOGIPARC 03 : Procès-Verbal n°1 d'avancement des travaux de l'installation terminale embranchée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 71

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRA à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-43-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Générale des Services.
Direction Développement Economique.
Réf : FT.

LOGIPARC 03 : Procès-Verbal n°1 d'avancement des travaux de l'installation terminale embranchée
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Madame Eliane HUGUET,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu la délibération N° C.09.94 en date du 20 novembre 2009 approuvant le dossier de création de la ZAC LOGIPARC 03 sur les Communes de MONTBEUGNY, TOULON et YZEURE,

Vu la délibération N° C.11.107 en date du 30 septembre 2011 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC LOGIPARC 03,

Vu la délibération N° C.11.51 en date du 20 mai 2011 approuvant le choix de la Société d'Equipement d'Auvergne SEAU comme concessionnaire de la concession publique d'aménagement pour LOGIPARC 03 et approuvant le contrat de concession pour une durée de quinze ans.

Vu la délibération C.12.66 en date du 27 avril 2012 approuvant la signature d'un avenant n°1 au traité de concession intégrant les travaux liés aux corridors écologiques et le suivi du plan de gestion à la concession publique d'aménagement.

Vu la délibération C.14.129 en date du 11 juillet 2014 approuvant la signature d'un avenant n°2 au traité de concession intégrant les modifications liées au périmètre des cessions de terrains consenties à la SEAU et les modifications liées aux montants, à la répartition et aux délais de versement des participations versées par Moulins Communauté.

Vu la délibération C.15.124 en date du 9 octobre 2015 approuvant le compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2014.

Vu la délibération C.15.125 en date du 9 octobre 2015 approuvant la signature d'un avenant n°3 au traité de concession afin de revoir le phasage des acquisitions, le montant des subventions à percevoir par la SEAU ainsi que le montant des participations de Moulins Communauté à verser à la SEAU.

Considérant que dans le cadre de l'avenant n°3 au traité de concession précité, il est programmé la construction de l'installation terminale embranchée (ITE), laquelle relève des équipements publics de la ZAC.

Considérant qu'il est prévu la rétrocession de cette ITE à Moulins Communauté avec versement, par cette dernière d'une participation financière affectée de 824 00 € HT au 1^{er} trimestre 2016

Considérant qu'à l'appui de la demande de versement de la participation de Moulins Communauté, le marché de travaux contracté entre la SEAU et l'entreprise NGE fait état d'un avancement de travaux pour un coût de travaux réalisés de plus de 824 000 € HT.

Considérant qu'un procès-verbal d'avancement des travaux de l'ITE a été établi par la SEAU et qu'il est à noter que l'ensemble des travaux réalisés et facturés par NGE au 29/02/2016 à la SEAU est de 1 915 000 € HT.

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Vu le rapport de présentation annexé,

MOULINS COMMUNAUTE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **d'approuver** le procès-verbal d'avancement des travaux de l'ITE,
- **d'autoriser** Monsieur le Vice-Président délégué au développement économique à signer ledit procès-verbal,
- **de constater** le coût d'avancement des travaux de l'ouvrage à hauteur de 824 000 € HT **et de verser** à la SEAu la participation affectée correspondante.
- **D'inscrire** les crédits au budget de l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

Contrat d'agglomération transitoire 2015-2016 : approbation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires 71

Nombre de membres en exercice 71

Nombre de membres présents ou représentés 70

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
003-240300616-20160420-C-16-44-DE
Date de télétransmission : 20/04/2016
Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction de l'Administration et des Ressources

Service : Politiques contractuelles

Réf : MMA

Contrat d'agglomération transitoire 2015-2016 : approbation
--

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Jacques LAHAYE, le Vice-Président délégué aux Politiques contractuelles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins

Vu la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, modifiée par la loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 Urbanisme et Habitat,

Vu l'article L.1111-10 du Code général des collectivités territoriales considérant que le Département peut contribuer au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes ou leurs groupements, à leur demande,

Considérant que depuis 2004, le Conseil Départemental de l'Allier soutient la Communauté d'agglomération de Moulins Communauté par l'attribution d'aides financières à différents projets dans le cadre de sa politique d'agglomération,

Considérant que dans l'attente de la mise en œuvre, à compter de 2017, d'une nouvelle contractualisation avec l'ensemble des intercommunalités de l'Allier en lien avec le projet départemental, le Département souhaite la conclusion d'un contrat transitoire avec chaque agglomération pour couvrir la période 2015/2016.

Considérant que le contrat est établi sur la base d'une période transitoire couvrant les années 2015 et 2016. Il court sur une durée d'une année à compter de sa signature par les deux parties.

Considérant qu'une enveloppe de crédits d'investissement de 1,8 M€ est affectée par le Département à ce contrat transitoire.

Considérant que le Conseil Départemental a décidé d'intégrer deux projets à ce contrat :

1. Création d'une plateforme ferroviaire au LOGIPARC 03 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en augmentant l'utilisation du transport de marchandise par le rail

Conçu comme un port sec, LOGIPARC 03 s'intègre dans le réseau européen des plateformes portuaires maritimes et terrestres. Il s'agit donc d'offrir des services optimisés de chantier combiné rail/route avec des infrastructures ferroviaires de qualité en anticipant sur l'avenir, d'installer une entreprise ferroviaire sur site afin d'assurer les missions de gestion, de réalisation des diverses manœuvres de manutention, de stockage ainsi que de prestations de services en qualité de commissionnaire par exemple pour les entreprises le sollicitant.

Pour remplir cet objectif, il est prévu une zone de chantier combiné rail/route sur un espace de plus de 5 ha avec une installation terminale embranchée permettant de proposer un faisceau de 3 voies de plus de 550 m de long. Les installations ferroviaires pourront servir aux entreprises du parc mais également et surtout à des entreprises extérieures.

Ce projet est estimé à 8,5 M€ dont 5 M€ pour la première phase. Moulins Communauté souhaite mobiliser 1,734 M€ de crédits départementaux sur ce projet.

MOULINS COMMUNAUTE

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT €	Recettes	Montant €	%
Travaux et maîtrise d'œuvre	4 850 000	Autofinancement	2 580 581	51,61
Rémunération aménageur	150 000	FEDER	500 000	10
		Etat	185 419	3,71
		Département	1 734 000	34,68
Total	5 000 000	Total	5 000 000	100

2. Création d'un centre de coworking créatif

Au sein de la salle des fêtes de Moulins et dans le cadre de sa rénovation, le projet prévoit une extension permettant de créer un espace de coworking, qui donnerait à ce lieu une nouvelle identité de centre des congrès. En effet, en mettant en lien la salle des fêtes et l'espace de coworking, il s'agit de donner au projet un troisième usage tourné vers le développement économique du territoire et le monde de l'entreprise, pour permettre d'organiser des congrès, réunions, séminaires, etc. dans un environnement plein d'atouts (culturels, touristiques, loisirs, etc.).

L'aménagement consistera en :

- La réalisation d'un espace de travail ouvert avec bureaux partagés, bureaux fermés, salles de réunions de différentes tailles, un espace de convivialité et des zones de rangements.
- L'installation d'un mini studio d'enregistrement son et vidéo à destination des utilisateurs, utile au fonctionnement de certain métier, mais aussi à destination de l'ensemble pour le développement commerciale (web, réseaux sociaux, ...)
- La création d'un espace bar pour les réceptions en lien avec la salle des fêtes.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT €	Recettes	Montant €	%
Travaux	500 000	Autofinancement Ville de Moulins	104 000	20
Mobilier et matériel informatique	20 000	LEADER	180 000	34,6
		Région – FRADDT EPCI	29 000	5,6
		Région – FRADDT Pays	75 000	14,4
		Département	66 000	12,7
		Moulins Communauté – fonds de concours	66 000	12,7
Total	520 000	Total	520 000	100

MOULINS COMMUNAUTE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **d'approuver** le contrat d'agglomération annexé ;
- **d'approuver** l'opération intitulée « Création d'une plateforme ferroviaire au LOGIPARC 03 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en augmentant l'utilisation du transport de marchandise par le rail » ainsi que son plan de financement prévisionnel ;
- **d'approuver** l'opération intitulée « Création d'un centre de coworking créatif » ainsi que son plan de financement prévisionnel ;
- **d'autoriser** le Président, ou son représentant, à signer ce contrat ainsi que tout document se rapportant à ce dossier et à mener toutes les démarches nécessaires pour ces demandes de financements.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

**Demande de subvention LEADER – Elaboration
d’une stratégie de développement touristique
communautaire - Première phase : assistance à
maitrise d’ouvrage**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
 Nombre de membres en exercice **71**
 Nombre de membres présents ou représentés **70**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d’Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
 Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
 Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
 Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
 Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
 003-240300616-20160420-C-16-45-DE
 Date de télétransmission : 20/04/2016
 Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Services aux populations, culture et tourisme

Service : Tourisme

Réf : BMM/MMA

<p align="center">Demande de subvention LEADER – Elaboration d’une stratégie de développement touristique communautaire - Première phase : assistance à maîtrise d’ouvrage</p>

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Monsieur Jean-Claude ALBUCHER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d’Agglomération de Moulins

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Vu l’article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relative aux compétences des Communautés d’Agglomérations

Vu le Programme de développement rural 2014-2020 élaboré par le Région Auvergne, approuvé par la Commission Européenne le 28 juillet 2015

Vu la candidature Leader 2014-2020 portée par le Territoire Bourbon Pays de Moulins Auvergne, approuvée par le Conseil régional le 30 avril 2015, intitulée « Territoire Bourbon, Terre de ressources, sources d'attractivité »

Considérant que le tourisme est un levier de développement économique essentiel, sur lequel le territoire de Moulins Communauté doit s’appuyer,

Considérant que pour cela, il est nécessaire d’élaborer une stratégie touristique afin d’identifier les axes précis de développement,

Considérant que dans ce cadre, Moulins Communauté souhaite se faire accompagner par des experts,

Considérant qu’un prestataire, sélectionné suite à une consultation, sera chargé de l’assistante à maîtrise d’ouvrage (AMO) de Moulins Communauté et aura ainsi plusieurs missions :

- prise de connaissance du territoire et de ses sites d’intérêt touristique, rencontre des partenaires ;
- mise en place d’un Comité de pilotage ;
- accompagnement pour la rédaction du cahier des charges pour le choix d’un cabinet d’étude, chargé de concevoir la stratégie touristique, d’ici 2017 ;
- accompagnement pendant la procédure de sélection du prestataire ;
- suivi du bureau d’étude et co-construction de la stratégie ;

Considérant que le programme Leader 2014-2020 a vocation à accompagner les EPCI pour ce type de projet, qu’un premier dossier sera déposé concernant cette AMO et que l’élaboration de la stratégie touristique fera l’objet d’une seconde demande,

Considérant que plusieurs études ont été réalisées précédemment, sur lesquelles le prestataire pourra s’appuyer :

- l’association des Pays de Bourbon Souvigny (recensement des potentialités des communes de l’association en 1992) ;
- le Département (charte d’itinéraire de la route centre Europe atlantique en 2001) ;
- Moulins Communauté (schéma local de développement touristique et le grand projet touristique en territoire Bourbon entre 2002 et 2004) ;
- le Territoire Bourbon Pays de Moulins Auvergne (étude de structuration touristique en 2011) ;
- etc.

MOULINS COMMUNAUTE

Vu l'avis des Commissions et du Bureau,

Considérant que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT €	Montant TTC €	Recettes	Montant €	%
Prestation d'AMO	14 800	17 760	FEADER (Leader)	11 840	80
			Autofinancement	2 960	20
Total	14 800	17 760	Total	14 800	100

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'opération intitulée « Elaboration d'une stratégie de développement touristique communautaire - Première phase : assistance à maîtrise d'ouvrage », dont le coût estimatif s'élève à 14 800 € HT ;
- **D'approuver** le plan de financement prévisionnel ;
- **D'autoriser** le dépôt d'un dossier de demande de subvention LEADER d'un montant prévisionnel de 11 840 € auprès du Conseil régional et du GAL Territoire Bourbon Pays de Moulins Auvergne dans le cadre du programme Leader 2014-2020 ;
- **D'autoriser** le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette démarche.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND

MOULINS – Parking Achille Roche
Construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales-
Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville
de Moulins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires **71**
 Nombre de membres en exercice **71**
 Nombre de membres présents ou représentés **67**

SEANCE DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mil seize, à dix-sept heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation en date du huit avril 2016 et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Maison du Temps Libre, 60 bis Bvd Nomazy à MOULINS, commune siège de Moulins Communauté.

ETAIENT PRESENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Guy CHARMETANT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Michel SAMZUN, Sylvie TARDIF, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, William BEAUDOIN, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Noël PRUGNAUD, Bernadette RONDEPIERRE, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Michèle FICK, Pascale FOUCAULT, Marie-Thérèse GOBIN (Absente à partir de la délibération C.16.44), Jean-Michel GRIFFET, Julie GUILLEMIN, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI (Arrivé à partir de la délibération C.16.21), Gilbert LARTIGAU, Stefan LUNTE (Absent à partir de la délibération C.16.46), Solange MABILON, Jean-Pierre METENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET remplacé par Pascal GRANDGEORGES, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN (Absente à partir de la délibération C.16.46), Éric TOURRET, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants : Pascal GRANDGEORGES

ONT DONNE POUVOIR :

Jean-Marie LESAGE à Michel SAMZUN, René MARTIN à Pascal PERRIN, Nathalie MARTINS à Cécile de BREUVAND, Monique TOUSSAINT à Pascale FOUCAULT, Béké BENZOHRÀ à Nicole TABUTIN, Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN, Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER, Danielle DEMURE à Catherine TABOURNEAU, Odile LAINE à Françoise de CHACATON, Isabelle LASMAYOUS à Jennifer CREUSEVAUT, Dominique LEGRAND à Christian PLACE, Jean-Pierre METHENIER à Eliane HUGUET, Jean-Michel MOREAU à Bernadette RONDEPIERRE, Lionel OLIVIER à Gilbert NOUHAUD.

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE

Madeleine BETIAUX à Gilles BAY à partir de la délibération C.16.24
 Guillaume MARGELIDON à Eliane COULON à partir de la délibération C.16.24
 Philippe TOURET à Jean-Michel LAROCHE à partir de la délibération C.16.24
 Dominique DESFORGES-DESAMIN à Sylvie TARDIF à partir de la délibération N° C.16.24
 Jean-Paul PETIT à Marie-Thérèse JACQUARD à partir de la délibération C.16.25

ETAIENT EXCUSES :**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Julie GUILLEMIN

Accusé de réception en préfecture
 003-240300616-20160420-C-16-46-DE
 Date de télétransmission : 20/04/2016
 Date de réception préfecture : 20/04/2016

Direction Générale des services techniques

Service : Assainissement

Réf : NG

MOULINS – Parking Achille Roche
Construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Moulins

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Monsieur Alain DENIZOT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins

Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'agglomération et la Ville de Moulins jointe en annexe,

Considérant le projet de construction d'un parking en lieu et place de l'ancienne école Achille Roche conduit par la Ville de Moulins,

Considérant l'obligation imposée par le règlement général d'assainissement d'y construire un bassin de rétention des eaux pluviales,

Considérant les débordements récurrents du réseau d'assainissement constatés rue Charles Péguy, qui peuvent être limités par la construction d'un ouvrage de stockage restitution,

Considérant la pertinence de construire un ouvrage mutualisé à l'occasion des travaux d'aménagement du parking,

Considérant l'accord de la Ville de Moulins d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de construction de ce bassin en application d'une convention passée avec le Communauté d'agglomération,

Considérant que les travaux objet de la convention représentent un coût estimé à 70.000 € H.T. dont le financement sera réparti de la manière suivante : 15% à la charge de la ville de Moulins, 85 % à la charge de la Communauté d'agglomération, déduction faite des subventions éventuellement perçues par la Ville de Moulins,

Considérant que les modalités administratives, techniques, financières et juridiques de cette collaboration doivent être définies par la convention dont le projet est joint en annexe.

Vu l'avis des Commission et du Bureau,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement du bassin de rétention des eaux pluviales du parking Achille Roche conclue avec la Ville de Moulins,
- **D'autoriser** Monsieur Alain DENIZOT, Vice-Président délégué à l'Assainissement, à signer ladite convention et tous les actes nécessaires.
- **D'inscrire** les crédits au budget des exercices concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale

Cécile de BREUVAND